



VILLE DE BEAULIEU-SUR-MER

AFFAIRES SCOLAIRES

SERVICE JEUNESSE ET SPORTS

1 Rue Jean Gastaut
06310 Beaulieu-sur-Mer
Tél 04.93.01.32.31

Année Scolaire 2024-2025

Inscription Ecole Maternelle : TPS* PS né(e) en 2021 MS né(e) en 2020 GS né(e) en 2019 (*liste d'attente)

Inscription Ecole Élémentaire : CP CE1 CE2 CM1 CM2

L'enfant

Nom : Sexe : M F
Prénom : Date de Naissance :
Nationalité : Lieu de Naissance : Dép. :

Etablissement fréquenté en 2023-2024 :

Classe :

Responsables légaux

Père ou Responsable légal 1

Nom :
Prénom :
Né(e) le :
Nationalité :
Adresse :
N° Sécurité Sociale :
Téléphone Portable :
Téléphone travail :
Mail :
Profession :
Employeur :

Mère ou Responsable légal 2

Nom :
Prénom :
Nom de jeune fille :
Né(e) le :
Nationalité :
Adresse :
N° Sécurité Sociale :
Téléphone Portable :
Téléphone travail :
Mail :
Profession :
Employeur :

Médecin traitant :

Téléphone :

Situation Familiale : Marié/Pacsé Célibataire Séparé ou divorcé Vie Maritale

Parents séparés : OUI NON

Garde Alternée : OUI NON

Domicile de l'enfant : Père Mère

Numéro CAF :

Facturation : Père Mère

Choix des accueils

Cochez les cases pour lesquelles votre enfant sera présent :

L'inscription de votre enfant à la cantine et aux accueils péri et extra-scolaires implique l'acceptation sans réserve de leur règlement intérieur.

Restauration Scolaire : Lundi Mardi Jeudi Vendredi

- Menu sans viande (végétarien) : sans Porc uniquement :

Attention le menu choisi en début d'année ne peut être modifié

- Allergie alimentaire, régime spécial (sur avis médical)
 - (Si oui) PAI :

Périscolaire (garderie) : Lundi Mardi Jeudi Vendredi
Matin uniquement : Soir uniquement : Matin et soir :
Si matin : à partir de 7h30 : A partir de 7h45 : A partir de 8h00 :
Si soir : Jusqu'à 17h30 : Jusqu'à 18h30 :

ALSH (extra-scolaire) : Les Mercredis (en période scolaire) Les vacances scolaires

Un calendrier d'inscription par période vous sera communiqué ultérieurement.

Etude surveillée (élémentaire) : Lundi Mardi Jeudi Vendredi

Les horaires, à respecter, vous seront précisés ultérieurement.

Personnes à prévenir en cas d'urgence

- | | | |
|------------|-------|--------|
| - Mr/Mme : | Tél : | Lien : |
| - Mr/Mme : | Tél : | Lien : |
| - Mr/Mme : | Tél : | Lien : |
| - Mr/Mme : | Tél : | Lien : |

Personnes Autorisées à récupérer l'enfant sur présentation d'une pièce d'identité

- | | | |
|------------|-------|--------|
| - Mr/Mme : | Tél : | Lien : |
| - Mr/Mme : | Tél : | Lien : |
| - Mr/Mme : | Tél : | Lien : |
| - Mr/Mme : | Tél : | Lien : |

Autorisations

Autorisation « Droit à l'image » : Publication par le service communication de la ville

Autorisons l'établissement à faire appel aux services d'urgence (SAMU, pompiers...) si l'état de santé de l'enfant le nécessite

Autorisons notre enfant à se baigner, sous surveillance en mer ou en piscine, dans le cadre des activités proposées par l'accueil de loisirs (ALSH).

LES INSCRIPTIONS DES ENFANTS NON DOMICILIES A BEAULIEU-SUR-MER DEVRONT OBLIGATOIREMENT FAIRE L'OBJET D'UNE DEROGATION AVEC **AVIS FAVORABLE** DU MAIRE DE LA COMMUNE DE RESIDENCE

Documents à fournir

- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (gaz, électricité, eau, charges, attestation d'assurance du domicile)
- CNI d'un représentant légal
- Livret de famille ou acte de naissance de l'enfant en français
- Copie des vaccins à jour
- Derniers avis d'impôts sur les revenus du foyer
- Attestation d'assurance scolaire 2024-2025
- Fiche Sanitaire de liaison remplie et signée
- Les règlements cantine et périscolaires datés et signés
- Attestation employeur des responsables légaux
- Un RIB
- Certificat de radiation (si l'enfant était scolarisé dans une autre école)
- Dérogation avec Avis Favorable de la commune de résidence si le domicile est hors de Beaulieu-sur-mer
- Jugement (en cas de séparation)
- Si vous êtes hébergés chez un tiers : Attestation d'hébergement + CNI de l'hébergeant + justificatif de domicile

Nous soussignés,

responsables légaux de l'enfant

déclarons exactes les informations portées sur cette fiche de renseignements et nous engageons à vous signaler tout changement modifiant les indications mentionnées sur la présente fiche. Nous attestons avoir pris connaissance des règlements, nous engageons à régler dans les délais impartis les factures émises.

Date :

Signature des parents (ou représentants légaux) :

Article du code civil 372-2 « A l'égard des tiers de bonne foi, chacun des parents est réputé agir avec l'accord de l'autre, quand il fait seul un acte usuel de l'autorité parentale relativement à la personne de l'enfant. »

Les informations recueillies par le service des affaires scolaires de la mairie de Beaulieu-sur-Mer sont enregistrées dans un fichier informatisé pour l'inscription à l'école.

La base légale du traitement est l'obligation légale.

Les données collectées sont communiquées au service jeunesse et sport de la mairie de Beaulieu-sur-Mer et à l'éducation nationale.

Les données sont conservées le temps de la scolarisation.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, en vous adressant au service jeunesse et sports de la mairie de Beaulieu-sur-Mer, 1 Rue Jean Gastaut, 06310 BEAULIEU-SUR-MER.

Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter le cas échéant, notre délégué à la protection des données SICTIAM : dpo@sictiam.fr

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.